

## Benghebrit : «Le concours de recrutement des enseignants ouvert à tous»

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3804 - Jeudi 25 février 2016 - Prix : 10 DA

Pétrole



### Les prix rechutent

Page 5

Amnesty International présente son rapport annuel en 2015

## Des carences constatées, mais aussi des avancées...

Page 3

### L'union est un combat

Par Mohamed Habili

Cela fait quelque temps qu'en Libye on assiste à la même dérobade alternée de dernière minute : quand ce n'est pas le camp de Tripoli qui se cabre devant la ligne d'arrivée, c'est celui de Tobrouk qui à sa vue freine des quatre fers. A aucun moment cependant le grand sourire encourageant, et un peu béat il faut bien le dire, de Martin Kobler ne s'en trouve altéré. Le nouvel émissaire onusien a l'air de savoir à chaque fois exactement à quoi s'en tenir : ces manœuvres dilatoires ne remettent pas en cause l'accord de principe intervenu entre toutes les factions à Skhirat, chacune se ramenant à un supplément de marchandage sur une question secondaire. Seulement c'est dans les détails que le diable préfère vous attendre. Le dernier en date de ces faux rebondissements est le fait du Parlement de Tobrouk qui a fait différer le vote de confiance demandé par le gouvernement d'union chapeauté par Faiz Serradj, sous le prétexte pas nouveau lui non plus que le quorum n'y était pas. Quand un camp en est réduit à user de petits procédés pour gagner du temps, c'est qu'il est acculé. Le compte n'y était pas à Tobrouk parce que l'armée commandée par le général Hafter était en train de prendre le dessus sur les milices islamistes dans des quartiers importants de Benghazi. Il fallait lui laisser le temps de terminer le travail et de proclamer la victoire. Après, on avisera.

Suite en page 3

### Crise économique, entreprises stratégiques et politique sociale

# Bouteflika rassure

● FCE/ Haddad sollicite le soutien de l'UGTA pour assurer paix et développement



La célébration du double anniversaire du 24 février commémorant la création de l'Ugta et la nationalisation des hydrocarbures était une occasion pour le président Bouteflika de rassurer quant aux capacités de l'Algérie à faire face aux retombées de la chute des prix du brut, le maintien du monopole de l'Etat sur les entreprises stratégiques. Page 2

27<sup>e</sup> anniversaire de la disparition tragique de Mouloud Mammeri

### Hommage à «l'explorateur de l'Ahellil du Gourara»

Page 24

«Le rosier carnivore» de Hamma Meliani présenté à Ivry

### Talents pluriels pour un théâtre d'impact

Page 13



Crise économique, entreprises stratégiques et politique sociale

# Bouteflika rassure

■ La célébration du double anniversaire du 24 février commémorant la création de l'Ugta et la nationalisation des hydrocarbures était une occasion pour le Président Bouteflika de rassurer quant aux capacités de l'Algérie à faire face aux retombées de la chute des prix du brut, le maintien du monopole de l'Etat sur les entreprises stratégiques.

Par Nacera Chennafi

Dans un message aux travailleurs algériens à l'occasion de la célébration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 45<sup>e</sup> anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, lu en son nom par Benamar Zerhouni, conseiller à la présidence de la République, le Président Bouteflika a rassuré que l'Algérie était déterminée à faire face aux retombées de la chute des prix du pétrole au moyen d'une politique de développement économique «judicieuse et rigoureuse à la fois».

Algérie-Sahel

## Lamamra : «L'Algérie a pris toutes les dispositions pour sécuriser ses frontières»

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé mercredi à Alger que l'Algérie avait pris "toutes les dispositions nécessaires" pour sécuriser ses frontières et contribuer à la sécurisation de toute la région. L'Algérie a pris "toutes les dispositions nécessaires pour sécuriser ses frontières", a indiqué M. Lamamra dans une déclaration à la presse en marge des festivités marquant la célébration du double anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de la nationalisation des hydrocarbures, ajoutant "Nous maîtrisons la situation. Nous veillons à la sécurité de notre pays et celle de nos voisins, mais la vigilance reste de rigueur". La diplomatie algérienne "fait un travail complémentaire à travers des concertations avec les pays voisins et d'autres influents + dans la région + dans l'objectif de sécuriser les frontières du pays et d'assurer la sécurité de tous les pays de la région", a-t-il enchaîné. Il a, par ailleurs, estimé que la prochaine visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, prévue mars prochain en Algérie et dans les pays de la région était "importante" soulignant que ce périple, bien qu'il soit en relation avec la "question sahraouie", sera axé sur plusieurs thèmes dont la "participation à une conférence sur la protection de la femme contre la violence à l'occasion du 8 mars, journée internationale de la femme". M. Lamamra a fait savoir, d'autre part, que l'Algérie souhaitait la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye qui soit un "acteur majeur dans l'édification des institutions de l'Etat et la lutte antiterroriste".

R. N.

Plus explicite, le chef de l'Etat affirmé qu'il n'est pas question de renoncer à la «rigueur requise et nécessaire» à la gestion des ressources publiques et à la rationalisation de nos options financières.

## Poursuite de l'investissement

Dans ce cadre, le Président reconnaît la gravité de la crise mais s'engage à poursuivre les investissements en affirmant qu'en dépit de «l'acuité de la crise», l'Algérie ne prévoit pas de cesser d'investir dans les facteurs de réussite du développement économique tout en rassurant sur le maintien des choix «fondamentaux» en termes de solidarité nationale «véritable» et de justice sociale «réelle». A ce propos, il est revenu sur l'aspect économique intégré dans la nouvelle Constitution adoptée par le Parlement, le 7 février dernier. Sur ce point, il a défendu que l'accent mis dans la récente révision de la Constitution, sur la nécessité de diversifier l'économie (...) «traduit la ferme volonté de l'Etat d'opérer rapidement des changements structurels pour rendre notre économie plus compétitive et lui permettre d'accéder au marché mondial avec davantage d'atouts».

Il a ajouté que la diversification et la compétitivité de l'économie nationale étant des exigences pressantes dans la conjoncture actuelle, il s'agit selon le chef de l'Etat de faire en sorte que toutes les entreprises en soient la locomotive et le moteur. Dans ce sillage, il a indiqué que ces entreprises n'ont d'autre choix que de développer leurs capacités à innover et à promouvoir la qualité et l'efficacité.



## Pas de privatisation des entreprises stratégiques

Toujours dans le cadre de la Constitution, il a rappelé le choix relatif à la préservation de la propriété publique des mines, des hydrocarbures et autres secteurs vitaux et également la responsabilité de l'Etat dans la sauvegarde des terres agricoles et des ressources hydriques ajoutant que «d'autres amendements consacrent la liberté d'investir, l'encouragement par l'Etat de toutes les entreprises sans distinction, la régulation du marché et la lutte contre le monopole».

Il rappelle aussi le remboursement anticipé de la dette exté-

rieure, cessé le recours à l'endettement et mis en place un dispositif prudentiel à travers la création d'un fonds de régulation des recettes, qui montre selon le Président que l'Etat était conscient de l'instabilité du marché pétrolier, une manière pour le chef de l'Etat de répondre à ceux qui critiquent le manque de vision à long terme de l'Etat.

Selon le Président, c'est grâce à cette démarche que l'Algérie est en mesure de faire face à l'effondrement des prix du pétrole qui ont chuté de près de 70% en moins de deux ans.

Par ailleurs, le Président a défendu ses réalisations et l'usage de l'argent du pétrole en soutenant que les recettes des hydrocarbures ont en effet permis à l'Algérie de consolider son infrastructure et d'asseoir un tissu économique dense et bien structuré incluant les entreprises publiques et les investissements privés dans tous les secteurs d'activité. Pour le Président Bouteflika, «l'orientation des res-

sources nationales tirées du commerce des hydrocarbures en fonction des exigences du développement a permis aussi à notre pays de se positionner aux premiers rangs mondiaux dans différents domaines du développement social, notamment pour ce qui est des taux de scolarisation, de couverture sanitaire et de protection sociale ou encore d'accès au logement». Revenant sur les réalisations du secteur des hydrocarbures, le Président Bouteflika a rappelé que depuis 1971, près de 450 puits de pétrole et de gaz ont été découverts.

Dans ce contexte difficile, il a appelé les Algériens à construire l'Algérie dans un contexte économique et sécuritaire défavorable. Il appelle aussi à «poursuivre la quête du savoir et de la connaissance dans les universités, à labourer les terres agricoles et à investir les usines afin que l'Algérie puisse faire face à cette conjoncture difficile induite par le déséquilibre du marché pétrolier international». N. C.

## Forum des chefs d'entreprises

### Haddad sollicite le soutien de l'UGTA pour assurer paix et développement

Dans son communiqué à l'occasion de la célébration de la création de l'UGTA et celui de la nationalisation des hydrocarbures, Ali Haddad a sollicité l'aide et le soutien de l'UGTA pour qu'«ensemble, nous puissions réaliser le rêve de nos pères fondateurs ainsi assurer la pérennité de notre nation dans un processus propre, dans la paix et le développement».

A l'occasion de la célébration du double anniversaire «célébré hier» le 24 février, date de création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en 1956 et celle de la nationalisation des hydrocarbures en 1971, le forum des chefs d'entreprises, Ali Haddad, a sollicité l'aide et le soutien de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) pour qu'ils assurent ensemble la pérennité de «notre nation dans un processus propre, dans la paix et le développement. Si hier, le combat syndical a porté le message révolutionnaire, celui de la libération nationale, aujourd'hui il doit porter le message du progrès, du développement et de l'espérance». «Nous sommes prêts à signer avec vous

le protocole d'accord entre le FCE et l'UGTA», affirme le premier responsable du FCE ajoutant qu'il est convaincu que le dialogue et la concertation sont les seules alternatives qui s'offrent à eux pour résoudre leurs différends et œuvrer ensemble au développement de l'emploi et à l'amélioration des conditions de vie des concitoyens algériens. Le Forum des chefs d'entreprises, est, selon Haddad, totalement acquis au principe d'un syndicat des travailleurs fort et engagé dans la défense des intérêts de cette importante catégorie de la population. Haddad a tenu à rendre hommage aux martyrs de la liberté et du devoir national, «ces pionniers et militants du mouvement syndical national, d'Aïssat Idir à Abelhak Benhamouda qui, au prix de leur vie, ont servi la patrie qu'ils ont placée au-dessus de toute considération, de toute sensibilité et de tout différend», souligne-t-il. En outre, le responsable du FCE a tenu à rappeler en ce qui concerne la mondialisation, «c'est une réalité, elle s'impose à nous et ne nous offre d'autre alternative que d'en épouser les grands principes. Le seul choix qui

s'offre à nous est : soit une insertion maîtrisée à l'économie mondiale où nous gardons l'initiative et imposons les limites, soit une insertion forcée qui nous livrerait pieds et poings liés au diktat des puissants de ce monde». Pour le Forum des chefs d'entreprises, le choix est fait, nous devons absolument rester maître de notre destin et prendre les mesures qui s'imposent, pour nous adapter à un monde où seuls les puissants seront admis comme acteurs. En ces moments de grands bouleversements géostratégiques et de grandes incertitudes, alimentaire, sanitaire, sécuritaire, économique et financière, qui caractérisent le Monde aujourd'hui, Haddad fait savoir que «nous sommes contraints et appelés à accélérer le rythme des réformes que nous sommes condamnés à effectuer au risque de périliter, de mettre en danger les grands équilibres de notre société, notre modèle social et notre cohésion», ajoutant que le Forum des chefs d'entreprises, a toujours préconisé et milité en faveur du partenariat public-privé.

Thinhenne Khouchi



Amnesty International présente son rapport annuel en 2015

# Des carences constatées, mais aussi des avancées...

■ Amnesty International a présenté hier, son rapport annuel de la situation des droits humains en Algérie et dans le monde. Pour l'ONG internationale, la situation des droits de l'homme en Algérie en 2015 a été marquée par certaines avancées, mais également, par des régressions.

Par Louiza Ait Ramdane

Il y a eu, certes, quelques «avancées» notamment dans le domaine de la protection des droits de la femme où les autorités nationales se sont distinguées en 2015 par la loi criminalisant les violences contre les femmes. «Les parlementaires ont adopté en décembre des dispositions modifiant le code pénal. Les violences physiques contre un conjoint et le harcèlement sexuel dans les lieux publics ont ainsi été érigés en infractions pénales», dit-elle. Cette modification constitue pour Amnesty International une avancée en dépit de quelques réserves. L'ONG estime qu'en l'absence d'une loi spécifique, les femmes ne bénéficient toutefois pas d'une protection suffisante contre les violences liées aux genres. «Le code pénal conserve la disposition permettant à un violeur d'échapper aux poursuites pénales si l'homme demande pardon», a estimé Hassina Oussedik, directrice de Amnesty International (AI) Algérie, lors d'une conférence de presse organisée par la section algérienne de l'Organisation à l'hôtel Sofitel à Alger.

Il demeure aussi que les libertés ne sont pas consacrées et des organisations de la société civile connaissent des entraves permanentes dans leur travail. Dans son rapport, Amnesty International épingle aussi les obstacles à la liberté d'association. L'une des entraves justement consiste en le blocage de l'administration qui n'octroie pas d'agrément aux associations, détaille Hassina Oussedik, expliquant qu'un grand nombre d'associations algériennes, qui ont déposé un dossier de mise en conformité en 2015, n'ont toujours pas obtenu un agrément. Il n'en reste pas moins que la situation des droits humains en Algérie demeure une «préoccupation sérieuse». «Toute personne a le droit d'exprimer librement ses opinions c'est pourquoi nous



demandons la levée de l'interdiction de rassemblement à Alger», a exigé Hassina Oussedik, au cours de la conférence.

Elle ajoute : «En janvier des manifestations sans précédent ont eu lieu dans le Sud de l'Algérie contre la fracturation hydraulique pour l'extraction du gaz de schiste». Selon l'Organisation, au moins 25 personnes ont été tuées et d'autres blessées en juillet lors de violences intercommunautaires dans la vallée du M'zab.

La section algérienne de l'Organisation indique également que les autorités ont persisté dans leur refus d'autoriser l'accès au pays à des organes et experts des Nations unies dans le domaine des droits humains, notamment ceux chargés de la torture, de la lutte contre le terrorisme, des disparitions forcées et de la liberté d'association. Elle a assimilé la souffrance des familles de disparus à une torture permanente : «Amnesty International a toujours soutenu le combat des familles des disparus, notre combat est sans cesse pour la vérité et la justice. Les disparitions sont des tortures permanentes pour

les proches des disparus».

Revenant à la révision de la Constitution, l'ONG l'a qualifiée d'une avancée importante.

Ces amendements contiennent quelques progrès en matière de respect et la promotion des droits de l'homme. Parmi elles, la protection de la liberté de presse, la liberté de culte, l'égalité, l'indépendance de la justice aussi et autres. Mais, elle regrette que cette nouvelle Constitution a laissé certains principes fondamentaux sans réponses. Ces dispositions générales, pour l'ONG doivent être traduites dans les lois organiques qui suivront.

Dans le même rapport, le président d'Amnesty International Algérie, Younès Saadi a indiqué que des journalistes, des caricaturistes et des militants, ont fait l'objet de poursuites pénales pour injure, diffamation et autres chefs d'inculpation. «En février, un tribunal d'Oran a déclaré Mohamed Chergui coupable d'atteinte au Prophète Mohamed à la suite d'une plainte de la direction du journal pour lequel il travaillait, à propos d'un article qu'il avait rédigé. Cet homme a été condamné à trois ans d'emprison-

nement et à une amende de 200 000 dinars algériens», rappelle-t-il. Amnesty Algérie lance, encore une fois, un appel à l'adresse des autorités afin d'abolir la peine de mort dans notre pays. L'ONG adresse un appel aux autorités algériennes pour l'abolition pure et simple de ce châtiement «inhumain». Cependant, des condamnations à mort continuent d'être prononcées par les tribunaux, l'Algérie n'ayant toujours pas aboli la peine de mort, regrette l'intervenante. «L'Algérie devrait franchir le dernier pas vers l'abolition pure et simple de ce châtiement cruel et inhumain», a exigé Hassina Oussedik, regrettant que l'Algérie n'avance pas concernant ce dossier crucial.

Sur le plan international, l'ONG dit que la crise des réfugiés, la prolifération des armes et la multiplication des groupes armés illustrent bien la dégradation de la situation des droits de l'homme dans le monde. Pour y faire face, Amnesty appelle les Nations unies à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour faire des droits de l'homme une urgence.

L. A. R.

RND à Béjaïa

## La participation au congrès extraordinaire en point de mire

La préparation pour une participation du prochain congrès extraordinaire du parti bat son plein au sein des structures locales du RND à Béjaïa. Plusieurs activités ont été organisées et vont être menées ces jours et les jours à venir par le secrétaire de wilaya Kamal Bouchoucha et ses camarades dans le cadre de ce grand rendez-vous au cours duquel sera plébiscité Ahmed Ouyahia à la tête du parti. Le secrétariat de wilaya du Rassemblement national démocratique a rendu public le bilan des activités du parti localement depuis le 13 février. Un bilan qui a débuté par la consultation des membres du conseil de wilaya, des cadres et militants du parti, sortie du secrétariat de wilaya au niveau des communes, la participation jeudi dernier du secrétaire de wilaya accompagné de certains cadres du parti aux festivités de la célébration de la Journée nationale du

martyr qui ont eu lieu officiellement cette année à Sidi-Aïch, tenue de plusieurs réunions dont celles qui a regroupé le secrétaire de wilaya aux membres du secrétariat de wilaya et la réunion tenue avec les secrétaires communaux, en présence des membres du secrétariat de wilaya. Un nouveau programme a été ficelé aussi et a débuté hier par une consultation des membres du conseil de wilaya, des cadres et militants du parti, sortie du secrétariat de wilaya au niveau des communes chefs-lieux de daïra dans le but de rencontrer la base militante. Une rencontre avec le comité des jeunes chargés de la jeunesse au niveau des bureaux communaux est prévue afin d'aborder et expliciter le contenu du questionnaire aux militants et militantes ainsi qu'aux sympathisants pour recueillir leurs points de vue dans le cadre de la préparation du prochain

congrès extraordinaire du parti. Une cérémonie de célébration du 19<sup>e</sup> anniversaire de la création du parti sera organisée au niveau du siège du secrétariat de wilaya et le lendemain puis une nouvelle rencontre sera tenue, cette fois-ci, avec le comité chargé des affaires de la femme et de la famille au niveau des bureaux communaux. Un autre rendez-vous sera présidé par M<sup>me</sup> Nadia Loudjertini, membre du secrétariat national et présidente du groupe de travail dimanche prochain sur le «programme d'action» au niveau de la commission nationale de préparation du congrès qui abordera encore le contenu du questionnaire destiné aux militants et militantes ainsi qu'aux sympathisants pour recueillir leurs points de vue en perspective de la tenue du prochain congrès extraordinaire du parti.

H. Cherfa

### LA QUESTION DU JOUR

#### L'union est un combat

suite de la page Une

On finira bien par trouver un autre moyen, d'autant que le rapport de force sur le terrain aura changé. Si l'armée de Haftar poussant son avantage parvenait à placer sous son contrôle tout Benghazi, après y avoir chassé les milices islamistes, non affiliées celles-là à Daech, il serait temps alors de laisser là les manœuvres dilatoires, de revenir aux choses sérieuses, de s'attaquer au dur, c'est-à-dire d'exiger la renégociation des termes de l'accord de Skhirat. Peut-être, d'ailleurs, en est-on déjà arrivé à ce point, sauf que dans la confusion actuelle cela n'apparaît pas clairement. Et puis on ne sait pas grand-chose du programme du gouvernement de transition. Il semble cependant douteux que Faiz Serradj soit allé expliquer aux deux camps que le pays est confronté à une alternative, qui est la suivante : soit il s'unit sous son autorité et demande l'aide étrangère contre Daech, et c'est le plan A, soit il reste divisé et il y aura malgré tout l'aide étrangère, et c'est le plan B. Les deux termes de l'alternative ne se valent pas pour autant. Un pays uni qui demande l'assistance étrangère pour en finir avec un péril s'étendant à ceux-là mêmes qui viendront la lui apporter n'est pas dans la même position qu'un pays divisé et par là même dans l'incapacité de rien entreprendre pour sa propre sauvegarde. La difficulté n'est pas dans le choix à faire, qui est vite fait et par tout le monde en Libye s'il ne s'agit que d'exprimer sa préférence, mais dans la condition qui y préside : l'union préalable. Si les factions libyennes étaient capables de dépasser leurs divergences, comme tout le monde les en conjure, il n'y a aucune raison de penser qu'elles s'y refuseraient néanmoins. Dans ce cas plus que jamais l'union est un combat. Mieux, le véritable combat. Le reste, et en particulier la victoire sur Daech, sera donné comme par surcroît. Le même problème se pose en Irak. Daech n'y serait pas apparu, ou alors il aurait été étouffé dans l'œuf, si ce pays n'était pas divisé. Toujours le terrorisme naît et prospère sur la division. C'est donc elle qu'il faut restaurer d'abord. C'est toute la difficulté justement, car l'unité n'est pas fille de la négociation, de la concorde, cet idéal hors d'atteinte, mais de la suprématie d'une faction sur les autres. L'histoire n'a pas encore inventé un autre moyen de la rétablir ou de la maintenir si elle règne déjà.

M. H.



# Benghebrit : «Le concours de recrutement des enseignants ouvert à tous»

■ La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé mardi à Alger que «l'intégration des enseignants contractuels ne se fera pas directement, le concours de recrutement étant ouvert à tous».

Par Faten D.

En marge de la réunion d'évaluation des conseils des instances d'inspection, la ministre a précisé qu'«il n'y aura pas d'intégration ni de priorité pour les enseignants contractuels dans le secteur de

## Programme AADL à Béjaïa Un chef de projet désigné pour hâter les travaux

LE WALI de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a convié ces derniers jours le directeur régional de l'Agence nationale d'amélioration et du développement du logement (AADL), M. Boumzeouad, à une réunion qui a porté sur les projets inscrits depuis de longues années mais qui n'ont pas été lancés à ce jour.

Sur proposition du wali, un chef de projet a été désigné afin de débloquer la situation et calmer la contestation menée par les souscripteurs des années 2001 et 2002 qui ne ratent aucune occasion, depuis deux semaines, pour élever la voix et protester devant le siège de la wilaya. «Ce chef de projet est chargé du suivi de la réalisation du programme AADL de la wilaya de Béjaïa», a indiqué le wali sur les ondes de radio Soummam. Il a annoncé aussi la résiliation du contrat de l'entreprise indienne, détentrice du projet de construction de 2 000 logements au niveau d'Ighzar Ouzarif dans la commune de Oued-Ghir. Une entreprise chinoise a été désignée à sa place. «Je suis très préoccupé par ce dossier et celui de l'habitat en général», a déclaré le chef de l'exécutif pour rassurer les souscripteurs AADL qui l'ont, maintes fois, interpellé, lors de leurs actions de protestation devant le siège de la wilaya dont la dernière en date a eu lieu en début de semaine en cours. Les travaux de ce programme remontant à 2002 ont été officiellement lancés le 13 septembre 2014 et leur livraison est prévue pour le mois de mai 2017. Cependant, ces logements peinent à sortir de terre puisque leur taux d'avancement n'est que de 5%. M. Ouled Salah Zitouni a indiqué également que la wilaya a bénéficié d'un autre quota de 2 100 logements AADL dans le cadre du programme 2016. Ce dernier sera réalisé au niveau du plateau Sidi-Boudraham. «Le chef de projet va effectuer toutes les démarches réglementaires en vue de lancer et concrétiser ces projets», a déclaré le wali.

Hocine C.

l'Education, car le concours est ouvert à tous», soulignant que «l'expérience acquise leur permettra de répondre aux questions de l'épreuve écrite qui requiert des connaissances dans le domaine de spécialisation».

Par ailleurs, la ministre a fait savoir que «la date du concours qui aura lieu vers la fin mars n'a pas encore été fixée», ajoutant que cela devrait se faire dans l'espace d'une semaine.

Concernant l'enquête sur la drogue en milieu scolaire citée par certains médias, M<sup>me</sup> Benghebrit a démenti le fait que son département «ait donné son accord pour cette enquête, allant jusqu'à remettre en cause l'existence même de cette enquête». La ministre a précisé que «l'enquête sur terrain requiert le suivi d'une méthodologie scientifique et l'accord du secteur de l'éducation». Elle a néanmoins saisi cette opportunité pour «mettre en garde contre le danger de la drogue en milieu scolaire même s'il s'agit d'un seul élève».

S'agissant de la délivrance de la carte d'identité biométrique pour les candidats au baccalauréat, la ministre a relevé l'existence de lacunes dans certaines wilayas, ajoutant qu'un calendrier sera fixé en coordination avec les directions de l'éducation et l'administration au niveau local pour résoudre ce problème.

Pour ce qui est de l'enseignement de la langue amazighe, la première responsable du secteur a indiqué que l'enseignement de tamazight «n'est pas en contradiction avec la Constitution», rappelant qu'elle est déjà enseignée au niveau de 28 wilayas. Elle a



Ph/DK

création de cette instance en octobre dernier dont la «consécration d'un espace de concertation et d'échange pour les inspecteurs, toutes catégories confondues». M<sup>me</sup> Benghebrit a exprimé ses préoccupations quant aux problèmes auxquels sont confrontées les instances et les solutions proposées, appelant les inspecteurs à «maîtriser les indices sur le double plan wilaya et national, à analyser les résultats scolaires et à accompagner les établissements en coordination avec les directeurs de l'éducation».

La ministre a estimé que le défi d'atteindre une école de qualité ne peut être relevé qu'à travers la «formation continue et le changement des modes de gestion».

Après avoir salué les réalisations accomplies dans le secteur de l'éducation durant les 15 dernières années, M<sup>me</sup> Benghebrit a relevé «une certaine insatisfaction en ce qui concerne la maîtrise des matières enseignées par les élèves et le climat qui prévaut dans les établissements scolaires».

Ces lacunes sont dues, a-t-elle précisé, au «non-respect du règlement intérieur, à la hausse croissante du nombre d'élèves et d'enseignants, au jeune âge des enseignants et aux mutations sociales».

Bien que cette insatisfaction n'est pas exprimée par la majorité, elle demeure néanmoins un indice à prendre en charge, a estimé la ministre qui a appelé la famille éducative à la mobilisation et à un engagement plus grand.

F. D./APS

souligné, dans ce sens, qu'aucune mesure n'avait été prise concernant la transcription en lettres tifinaghes, arabes ou latines pour l'enseignement de cette langue, ajoutant que cette question sera tranchée après la création de l'Académie de la langue amazighe.

## L'amélioration des pratiques pédagogiques, nécessaire pour «s'adapter aux changements dans le secteur»

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a estimé, mardi à Alger, que l'amélioration des pratiques pédagogiques était une nécessité pour s'adapter aux changements qui

marquent le secteur et répondre aux aspirations des élèves.

Lors d'une conférence d'évaluation, M<sup>me</sup> Benghebrit a précisé devant les représentants des conseil des instances d'inspection que le «principal défi pour la tutelle est désormais d'améliorer les pratiques pédagogiques pour s'adapter aux changements, répondre aux aspirations des élèves du troisième millénaire et adapter les modes de gestions à tous les niveaux».

L'objectif escompté de l'amélioration des pratiques pédagogiques étant le «respect des lois, la mise en place d'un système d'indices, la consécration de la concertation et de l'éthique à travers la mise en œuvre de la charte de déontologie du secteur de l'Education». La ministre a rappelé les causes ayant favorisé la

## Viandes

# Renforcer la lutte contre les abattoirs clandestins

Les participants à une journée d'étude sur les abattoirs, tenue mardi à Jijel, ont insisté sur le renforcement des activités des brigades mixtes et des bureaux d'hygiène communaux pour lutter contre l'abattage clandestin.

La construction d'abattoirs modernes, en dehors du tissu urbain, en particulier dans les trois principales agglomérations de la wilaya (Jijel, Taher et El Milia), a également été recommandée lors de cette rencontre organisée par la Direction de wilaya du commerce (DCP).

Une rencontre au cours de laquelle il a également été souligné la nécessité d'«installer des chambres froides au sein des abattoirs, le transport des carcasses dans des camions isothermes et l'organisation de campagnes d'information et de sensibilisation aux risques liés à l'abattage clandestin».

Concernant l'aspect environnemental, les participants ont mis l'accent sur «la mise en conformité des abattoirs avec les normes en vigueur» et l'équipement de la région d'un incinérateur pour la destruction de déchets provenant de l'abattage d'animaux de boucherie.

Dans une communication portant sur les

«conditions d'hygiène et de salubrité dans les établissements d'abattage», M<sup>me</sup> Nadjet Boularouk, cadre à la DCP, a révélé que «l'ensemble des abattoirs et des tueries opérationnels dans la wilaya de Jijel ne répondent pas aux normes».

Cette rencontre qui a regroupé des vétérinaires (publics et privés), des bouchers, des représentants du secteur de la santé et des adjudicataires exploitant des abattoirs, a pour objectif d'«attirer l'attention des opérateurs sur les infractions relevées dans la commercialisation des produits carnés» et, surtout, de «mettre en garde contre l'abattage clandestin qui sévit à grande échelle dans la région», ont indiqué les organisateurs de la manifestation.

Il existe dix-sept structures d'abattage dans la région, à savoir un abattoir au chef-lieu de wilaya et 16 tueries, dont 8 sont fermées, a indiqué à l'APS l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Moad Betatache. Ces infrastructures sont pour la plupart dans un «état d'insalubrité avéré» et «dépourvues d'installations frigorifiques, d'eau ou bâches à eau», ce qui plaide en faveur de leur fermeture, a-t-il dit.

La représentante de la direction de

l'Environnement, Souhila Sangate, a expliqué ce que prévoit la réglementation en matière d'exploitation d'établissements d'abattage d'animaux de boucherie, énumérant les différentes mesures prévues pour la protection de l'environnement comme le compostage, valorisation et le recyclage des déchets. Selon elle, un «gros travail reste à faire pour une mise aux normes de ces établissements».

Au cours de ces derniers jours, la Direction du commerce, qui a découvert deux abattoirs clandestins au lieu-dit Tassoust (Emir-Abdelkader), a procédé à la saisie de 130 kg de viande rouge provenant d'abattage clandestin, saisi et détruit 160 kg de viande de vache à Kaous, 260 kg de viande blanche dans différentes communes et détruit 25 kg de merguez à Texenna et Jijel, a indiqué Mohamed Brihmouche, responsable à la direction du Commerce.

Au cours des débats, plusieurs intervenants ont notamment mis l'accent sur le contrôle du bétail à la ferme (identification et santé), l'hygiène et l'inspection sanitaire, la maîtrise du froid et de l'hygiène, le contrôle santé et post mortem.

Fouad F.



Régions du Sud-est du pays

# Développer la commercialisation des produits aquacoles

■ L'importance d'un accompagnement technique «adéquat» des investisseurs dans l'activité aquacole, dans les régions du Sud-est du pays, et du développement de la commercialisation de leurs produits a été mise en exergue lors d'une rencontre à Ouargla.

Ph. &gt; D. R.



Par Kamel L.

**A**u cours de cette rencontre tenue à Hassi Ben Abdallah (20 km au nord de Ouargla), les intervenants, dont des agriculteurs activant dans l'élevage de poisson d'eau douce dans les bassins d'irrigation agricole, ont mis l'accent sur la nécessité d'encourager la commercialisation et de développer l'accompagnement technique afin de dissiper leurs contraintes en la matière. Des agriculteurs ayant obtenu des résultats jugés «encourageants» en matière d'élevage de poisson d'eau douce (Tilapia de Nil et Poisson-chat) se sont heurtés à des contraintes de commercialisation, un «obstacle majeur», selon eux, au développement de cette nouvelle activité dans le Sud du pays. D'autres sujets ont été débattus lors de cette rencontre, inscrite dans le cadre du programme d'appui

européen à la diversification de l'économie algérienne (DIVECO-2), dont le manque de soutien «suffisant» notamment en ce qui concerne l'accompagnement technique et l'acquisition d'équipements requis pour la pratique de cette activité aquacole.

A ce propos, des experts de ce programme, entrant dans le cadre de la coopération entre l'Algérie et l'Union européenne, ont appelé à la création de coopératives et d'associations regroupant les aquaculteurs pour bénéficier de l'assistance assurée par l'ensemble des programmes, dont DIVECO-2.

Ce programme comprend une feuille de route s'articulant autour de trois axes principaux, à savoir l'appui de l'administration du secteur de la pêche et des ressources halieutiques à travers des cycles de formation de son encadrement, le soutien technique aux privés se lançant dans

ce type d'élevage, en plus de présenter des consultations selon les besoins du secteur.

Accompagnés par des cadres de la Direction régionale de la pêche et des ressources halieutiques et de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture, ces experts se sont rendus dans deux exploitations agricoles à Hassi Benabdallah ayant intégré l'aquaculture dans leurs activités agricoles.

Le département de l'aquaculture, ouvert depuis l'année 2005 à l'université Kasdi-Merbah de Ouargla, constituera une autre étape du programme de visite de cette délégation, a-t-on signalé

K. L./APS

## Pétrole

### Les prix rechutent

**L**es prix du pétrole ont nettement reculé à New York dans un marché désespérant d'un prochain rééquilibrage de l'offre vu le manque d'esprit de coopération manifesté par des responsables saoudien et iranien.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril, dont c'était le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a perdu 1,52 dollar à 31,87 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), alors que la veille le contrat pour livraison en mars s'était envolé de plus de 6%.

«Hier nous étions montés indûment après un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui était juste moins négatif qu'attendu, et aujourd'hui on chute bien plus qu'on le devrait alors que (le ministre saoudien du Pétrole Ali al-Naïmi) a employé le même ton qu'on lui entend depuis un an», a résumé Matt Smith, chez ClipperData.

Le ministre saoudien du Pétrole Ali al-Naïmi a déclaré mardi qu'il avait bon espoir qu'un accord soit trouvé le mois prochain avec non seulement la Russie, le Qatar et le Venezuela, mais aussi d'autres pays pour obtenir un gel de production permettant à terme de rééquilibrer le marché du pétrole - mais il a une nouvelle fois exclu l'hypothèse d'une réduction de la production.

Parallèlement son homologue iranien Bijan Namadar Zanganeh a rejeté l'idée même d'un gel de sa production, la qualifiant de «plaisanterie».

«La tension monte au sein du cartel», commentait Jasper Lawler, analyste chez CMC Markets, et cela pèse sur les cours.

«Les projets de l'Iran d'accroître sa production après la levée des sanctions internationales sont une épine dans le pied des autres pays producteurs qui semblent parvenir à un consensus sur le fait que la production doit (dans son ensemble) rester à son niveau actuel» si on veut progressivement réduire les excédents, expliquait M. Lawler. Selon la prévision médiane des analystes

sondés par l'agence Bloomberg, les stocks de brut devraient avoir grimpé de 3 millions de barils lors de la semaine achevée le 19 février, tandis que les réserves d'essence devraient avoir baissé de 1,25 million de barils et celles de produits distillés (dont le fioul de chauffage et le gazole) reculé de 1,15 million de barils.

Mais selon M. Smith, «on a assisté à un rebond des importations la semaine dernière donc je crois que nous allons avoir une progression des stocks bien plus importante que le marché ne s'y attend».

Une première estimation devait être fournie mardi soir par l'association professionnelle API, avant les chiffres du ministère américain de l'énergie mercredi à 15h30 GMT.

### L'Arabie saoudite et le Nigeria s'engagent à stabiliser le marché pétrolier

L'Arabie saoudite et le Nigeria se sont engagés mardi à œuvrer en vue de stabiliser le marché pétrolier, mais le producteur africain n'a pas évoqué de gel de sa production.

Le roi Salmane d'Arabie saoudite et le président nigérian Muhammadu Buhari réunis, dans la capitale saoudienne, «se sont engagés à faire tout ce qui est possible pour stabiliser le marché pétrolier et à favoriser une remontée des prix», indique un communiqué de la présidence nigérienne.

Le communiqué ne fait aucune mention d'un gel de la production du Nigeria, pourtant évoqué comme possible par des analystes pétroliers.

La présidence nigérienne avait auparavant indiqué que la stabilisation des prix du pétrole devait «figurer en bonne place à l'ordre du jour des discussions entre le président Buhari et le souverain saoudien».

La rencontre a porté sur les relations bilatérales et la situation régionale, a simplement indiqué l'agence officielle saoudienne SPA.

M. Buhari est arrivé lundi en Arabie saou-

dite, première étape d'une visite d'une semaine dans le Golfe qui doit le conduire aussi au Qatar. D'un autre côté, le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namadar Zanganeh, a rejeté mardi l'idée d'un gel du niveau de la production pétrolière de l'Iran en la qualifiant de «plaisanterie».

L'Arabie saoudite et la Russie - les deux premiers producteurs de brut - avaient proposé il y a une semaine, au terme d'une réunion à Doha avec le Qatar et le Venezuela, que tous les pays producteurs gèlent leur niveau production à son niveau de janvier pour soutenir les prix.

### L'Iran contre le gel du niveau de sa production

Le ministre iranien du Pétrole, Bijan Namadar Zanganeh, a rejeté mardi l'idée d'un gel du niveau de la production pétrolière de la production en la qualifiant de «plaisanterie», ont rapporté plusieurs médias iraniens.

L'Arabie saoudite et la Russie - les deux premiers producteurs mondiaux de brut - avaient proposé il y a une semaine, au terme d'une réunion à Doha avec le Qatar et le Venezuela, que tous les pays producteurs gèlent leur niveau de production à son niveau de janvier pour soutenir les prix.

«Certains pays voisins, qui ont porté ces dernières années leur niveau de production à 10 millions de barils et en exportent autant, sont devenus arrogants et disent que tout le monde doit geler son niveau de production. C'est-à-dire qu'ils gèlent leur niveau à 10 millions de barils et nous (nos exportations) à un niveau d'un million de barils. C'est une plaisanterie», a déclaré M. Zanganeh.

Mercredi dernier, après une réunion avec ses homologues irakien, vénézuélien et qatari à Téhéran, M. Zanganeh avait déclaré que l'Iran soutenait «toute mesure visant à stabiliser le marché et augmenter les prix».

Salem K.

### Après quatre années de rigueur Le Portugal adopte un budget anti-austérité

**LES DÉPUTÉS** de la gauche portugaise ont adopté mardi en première lecture un budget anti-austérité.

Après quatre années de rigueur extrême imposée au pays en contrepartie d'un plan d'aide internationale, «ce budget démontre qu'il est possible de vivre mieux au Portugal», a assuré le Premier ministre socialiste Antonio Costa. Très remontée, l'opposition de droite a voté contre le texte, jugé «irréaliste et populiste». «C'est un cadeau empoisonné pour les Portugais», a asséné l'ancien Premier ministre Pedro Passos Coelho.

L'alliance entre le gouvernement socialiste, le Bloc de gauche, proche de Syriza en Grèce, le Parti communiste et les Verts, qui avait évincé en novembre le gouvernement de droite issu des élections, a ainsi résisté à sa première épreuve budgétaire.

M. Costa avait réussi début février le tour de force d'arracher à la Commission européenne un feu vert, certes assorti de réserves, au projet de budget 2016, sans renier ses accords avec ses alliés de la gauche radicale.

Sous la pression, le Portugal a ainsi revu à la baisse son objectif de déficit public, à 2,2% du PIB, contre 4,3% en 2015, et présenté des mesures de rigueur supplémentaires évaluées à 1,1 milliard d'euros. Et d'autres efforts pourraient s'avérer nécessaires pour rester dans les clous du pacte de stabilité, a prévenu la Commission européenne qui passera le budget à nouveau au crible en mai.

R. E.



Ifigha (Tizi Ouzou)

# 3<sup>e</sup> édition de la fête de l'olive

■ Au programme de cette nouvelle édition de la fête de l'olive, dont le coup d'envoi sera donné dans l'après-midi de demain, une exposition-vente de l'huile et des produits du terroir.

Par Hamid Messir

Le village Tabbourth dans la commune d'Ifigha (40 km à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou) abritera ce week-end la troisième édition de la fête des olives organisée par l'association Tabbourth N'Ath Ghovri en collaboration avec les services municipaux.

Au programme de cette nouvelle édition de la fête de l'olive, dont le coup d'envoi sera donné, dans l'après-midi de demain, une exposition-vente de l'huile et des produits du terroir. Les visiteurs seront invités à des séances de dégustation de différentes variétés d'huile d'olive de cette région. Toujours dans le

programme concocté par le comité d'organisation figurent une projection de photos et de vidéos, la visite d'une maison traditionnelle à l'intérieur dudit village et un gala artistique. Au second jour de cette manifestation, les organisateurs ont prévu la poursuite de l'exposition-vente, des chants traditionnels, du théâtre, une conférence-débat autour du thème de la fête, une tombola, la remise des prix aux participants.

Il est à noter que la commune d'Ifigha, qui se trouve dans la forêt de l'Akfadou, compte une superficie de plus de 300 hectares d'oliveraies dont 155 ha dans le village Tabbourth.

H. M.



Oran

## Le président de l'APC de Hassi Bounif démis de ses fonctions

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire communale de Hassi Bounif (Oran) a été démis de ses fonctions, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Le wali d'Oran a décidé de mettre fin aux fonctions du maire de Hassi Bounif, commune relevant de la daïra de Bir El Djir à l'Est d'Oran, a indiqué un communiqué de presse des mêmes services. Cette décision a été prise par le wali, après avoir été avisé par le procureur général près la cour d'Oran que l'élu en question est poursuivi en justice pour des affaires incompatibles avec l'exercice des fonctions d'un élu, est-il souligné dans le communiqué, notant que la loi prévoit la procédure de démission des fonctions dans une telle situation. Après accomplissement des procédures administratives et des conditions légales pour l'opération d'élection d'un nouveau président d'APC par intérim, une session extraordinaire devait être tenue mercredi par l'Assemblée populaire de la commune concernée, a-t-on indiqué.

T. Y.

Station thermale de Bouhanifia

## Appel à accélérer le lancement des travaux de modernisation

Les élus de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Mascara ont mis l'accent mardi sur la nécessité d'accélérer le lancement des travaux de modernisation de la station thermale de Bouhanifia, dont le projet a bénéficié d'une enveloppe de 1,252 milliard de dinars.

Examinant le dossier du tourisme, lors de la première session de l'APW de l'année 2016, les élus ont considéré ce retard «inacceptable», d'autant que le projet a été enregistré en 2012 et que la valeur du prêt bancaire contracté par le biais du ministère de tutelle commence à perdre de sa valeur et ne corres-

pond plus au devis préalable-ment établi. Le président de la commission de l'agriculture, de l'hydraulique, des forêts et du tourisme de l'APW, Habib Arras, a souligné que la situation de la station thermale de Bouhanifia, dont la renommée a dépassé les frontières du pays, nécessite le lancement urgent des travaux du projet de modernisation.

L'intervenant a signalé que cette station, construite en 1930, est vétuste et ses installations dégradées, ajouté à cela l'exiguïté de ses structures d'accueil, notamment au niveau des bains, ne permettant pas d'accueillir un grand nombre de visi-

teurs, ni de répondre aux sollicitations d'une clientèle aisée.

De son côté, le wali de Mascara, Salah El Affani, a rassuré les membres de l'APW leur rappelant que le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat a, lors de sa dernière visite dans la wilaya, retiré ce projet à l'Établissement de gestion touristique de Tlemcen (EGTT) et l'a confié à la wilaya de Mascara qui déploie actuellement de gros efforts pour lancer ses travaux et les parachever dans les meilleurs délais possibles.

Le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya a rap-

pelé, pour sa part, que le cahier de charges du projet de modernisation de la station thermale de Bouhanifia est en phase d'élaboration, ajoutant que l'enveloppe budgétaire allouée à ce projet comprend l'étude, la réalisation et l'équipement, ainsi que la formation du personnel.

Ali O.

Tissemsilt

## Offre de plus de 2 600 places de formation

La direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Tissemsilt dispose, en prévision de la session de février, d'une offre de 2 630 places de formation dans diverses spécialités, a-t-on appris mardi du directeur du secteur.

Cette offre est répartie en 950 places en formation résidentielle, 720 en apprentissage, 50 dans le cadre de la formation de parcours, 120 places pour les cours du soir et 100 dans le cadre de la formation capacitaire de 1<sup>er</sup> degré, a indiqué à l'APS, Khaled Belkharoubi.

Quatre cent places sont consacrées aux femmes au foyer, en plus de 110 autres au profit des pensionnaires des établissements pénitentiaires et 200

en milieu rural. En prévision de la rentrée prochaine, il a été procédé à l'introduction de huit nouvelles spécialités, à savoir le contrôle de la qualité, l'industrie alimentaire, les assurances, le prêt-à-porter, l'achat, l'approvisionnement, l'hôtellerie, avec un choix entre l'agence de voyages, la réception, le réseau des TIC et conseiller de vente et tissage.

Ces spécialités ont été ouvertes sur la base d'un travail concerté avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW), en fonction des besoins du marché de l'emploi local, notamment dans les domaines aussi dynamiques que ceux de l'agriculture, de l'hydraulique, de la construction, des travaux publics, de la petite et moyenne industrie (PMI), des télécommu-

nications et du tourisme, a-t-on souligné de même source.

En prévision de la rentrée de la formation prochaine, le directeur du secteur a concocté depuis la fin de l'année écoulée un dense programme de sensibilisation englobant des rencontres, des caravanes d'information et des portes ouvertes au niveau des établissements de jeunes, ciblant également les zones enclavées de la wilaya, pour leur faire connaître le secteur de la formation professionnelle.

Pour rappel, la wilaya de Tissemsilt dispose de neuf centres de formation professionnelle et d'apprentissage et d'un institut national spécialisé ayant accueilli 6 092 stagiaires.

Yanis F.

Mostaganem

## Une quarantaine de familles réclament leur relogement

Près de 40 familles habitant le quartier «les Genêts» à Mostaganem se sont regroupées, mardi, pour réclamer des autorités locales l'accélération des démarches de leur relogement, se plaignant de nuisances occasionnées par les travaux relatifs au projet du tramway, a-t-on constaté.

Les protestataires ont recouru à l'interruption des travaux de réalisation d'un pont reliant les deux rives de l'Oued Aïn Sefra, programmé dans le cadre du projet du tramway, à l'origine de secousses et de chutes de pierres sur leurs habitations vétustes abritant près de 40 familles.

Dans une déclaration à l'APS, ils demandent aux autorités locales d'intervenir pour les reloger dans les plus brefs délais, signalant que 34 familles de ce site ont bénéficié l'an dernier de décisions de pré-affectation de logements sociaux à Mazagran, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire.

Ils ont également demandé aux services du Contrôle technique de construction (CTC) d'effectuer une expertise des logements de cette cité et saisi l'occasion pour faire part d'une série de préoccupations concernant, notamment le problème d'hygiène et celui de l'absence de canalisations d'évacuation des eaux usées.

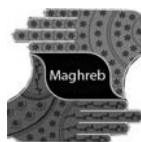
De son côté, le maire de Mostaganem, Smaïl Abdelhamid, a indiqué, à l'APS, que les familles concernées par le relogement ont été recensées et ont bénéficié de décisions de pré-affectation de logements sociaux, assurant qu'elles seront relogées une fois achevés les travaux d'aménagement extérieur des cités d'accueil.

Pour rappel, le taux d'avancement des travaux du projet du tramway de Mostaganem, dont le tracé s'étale sur une distance de 14,2 kilomètres, est estimé à 37%.

La réception définitive du projet est prévue pour septembre 2017.

R. R.





## Libye

# Progression des forces loyalistes à Benghazi

■ Les forces des autorités libyennes internationalement reconnues ont reconquis mardi leur principal bastion à Benghazi alors que l'ONU s'est dit inquiète de la lenteur du «processus politique» après un report du vote du Parlement pour accorder sa confiance au gouvernement d'union.

Par Hani Y./APS

**B**enghazi, deuxième ville de Libye, située à 1 000 km à l'est de la capitale Tripoli, est le théâtre depuis près de deux ans de combats sanglants entre les forces loyalistes et des groupes armés, dont les membres du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et d'Ansar Asharia, proche d'Al-Qaïda.

Les forces loyales aux autorités reconnues par la communauté internationale, basées dans l'est, se sont emparées de Lithi, connu parmi les habitants sous le nom de «Kandahar de Benghazi», en référence à la ville afghane connue pour être un bastion des organisations terroristes.

«Nous avons totalement libéré la zone de Lithi», a affirmé à l'AFP Fadl al-Hassi, responsable au sein des forces spéciales à Benghazi.

Les terroristes demeurent encore à Benghazi, notamment dans le secteur de Sabri, dans le centre-ville. Les forces loyalistes, sous le commandement

du général Khalifa Haftar, mènent depuis samedi à Benghazi une opération baptisée «le sang du martyr» qui leur a permis de reprendre notamment le port de Mreisa (ouest) et l'hôpital de Houari (sud). Elles ont perdu plus de 20 hommes depuis le début de cette opération, selon des sources médicales à Benghazi. Le général Haftar a salué dans une vidéo la reprise de Lithi, affirmant «aspérer à la victoire finale (...) dans le pays tout entier».

Mais la mise en place de ce gouvernement se fait attendre, le Parlement reconnu n'ayant pu, faute de quorum, tenir un vote de confiance. La séance a été reportée à la semaine prochaine.

Le député Ali Al-Qaïdi a fait état de divergences sur le programme du gouvernement tandis qu'un autre, Khalifa al-Daghari, parle de désaccords portant sur l'ordre du jour même de la séance.

Le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, qui avait encouragé les députés à participer à la séance, a fait état de son «inquiétude face à la len-



teur du processus politique», appelant à l'accélérer «pour stopper l'expansion de l'EI».

## 4 morts dans des combats près de la capitale libyenne

Quatre personnes ont trouvé la mort mardi près de Tripoli dans des affrontements entre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) et des combattants du conseil militaire de la ville de Sabrata, a indi-

qué un responsable local. Quatre membres du conseil militaire, proche de la coalition de milices Fajr Libya qui contrôle la capitale Tripoli, ont été tués dans ces combats qui ont eu lieu à environ 15 km de Sabrata, a indiqué Hussein al-Dawadi, le maire de cette ville située à 70 km à l'ouest de la capitale.

Le conseil militaire a mené mardi plusieurs raids dans la banlieue de Sabrata à la recherche d'hommes de l'EI, a précisé M. Dawadi. Au cours

d'un de ces raids contre une ferme dans le secteur d'al-Nahda, des combats ont éclaté, entraînant la mort des quatre combattants.

Le conseil militaire de Sabrata a exhorté sur sa page Facebook la population et le personnel médical à se mobiliser et à l'aider à combattre l'EI.

La semaine dernière, des avions de combat américains avaient bombardé un camp d'entraînement de l'EI près de Sabrata. H. Y./APS

## Conflit Sahara occidental

# Le Maroc tente d'entraver la visite du SG de l'ONU prévue dans la région

**L'**universitaire sahraoui, Mustapha Baba Sayed, professeur à l'Université Alger 3, a déploré, mardi à Alger, les atermoiements du Maroc vis-à-vis de la visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, prévue dans la région dans le cadre de ses efforts visant le règlement du conflit du Sahara occidental.

Intervenant lors du forum du quotidien «DK-news», le professeur sahraoui a affirmé que «le régime marocain est allé jusqu'à dicter au Secrétaire général de l'ONU des conditions en lui choisissant certaines régions à visiter», dans une tentative d'entraver la visite du Secrétaire général onusien, prévue début mars prochain, notamment dans les territoires sahraouis occupés.

Le régime marocain aurait souhaité que la visite intervienne après la publication du rapport du Conseil de sécurité sur l'examen du renouvellement du mandat de la Minurso, a précisé l'universitaire sahraoui. L'intervenant a, en outre, imputé à la France la responsabilité des obstacles posés à la partie sahraouie, l'accusant de «complaisance avec le Maroc».

«La France avait un rôle à jouer dans toutes les tragédies et obstacles posés au peuple sahraoui», a-t-il soutenu.

Il a, d'autre part, indiqué que «la question sahraouie aurait pu être résolue de façon plus judicieuse et raisonnable, en tenant compte des intérêts des peuples du Maghreb» qui aspirent à l'union magh-

rebine. M. Baba Sayed a affirmé que le peuple sahraoui avait exprimé à plusieurs occasions sa «pleine disponibilité» à contribuer à la construction de l'édifice maghrébin et à le protéger contre les dangers extérieurs qui le guettent.

Mustapha Baba Sayed a salué dans son exposé le bilan du mandat de Ban Ki-moon et de son envoyé personnel pour le Sahara occidental, Christopher Ross, vis-à-vis de la question sahraouie, précisant cependant que certaines décisions prises sous influence de certaines forces, comme la France, lui étaient préjudiciables.

Pour sa part, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), Saïd Ayachi, a affirmé que la visite de Ban Ki-moon dans la région «apportera beaucoup aux Sahraouis et à la cause sur le plan international», précisant que cette visite n'était pas «fortuite mais plutôt le résultat d'efforts constants, de pressions et de soutien par plusieurs parties, à l'instar de l'Union africaine (UA), du Parlement européen et des mouvements de solidarité internationaux».

## Les militants sahraouis cibles de la répression marocaine en 2015

Les militants sahraouis des droits de l'Homme ont continué d'être la «cible de la répression» durant l'année 2015, par

les autorités marocaines qui ont «souvent utilisé une force excessive», a affirmé le rapport 2015/2016 d'Amnesty International, rendu public mercredi.

«Les militants sahraouis qui prônaient l'autodétermination du Sahara occidental et dénonçaient les atteintes aux droits humains continuaient d'être la cible de répression par le Maroc», a rapporté l'ONG.

Pour preuve, Amnesty International souligne que les autorités marocaines ont «dispersé les manifestations en utilisant souvent une force excessive, et ont engagé des poursuites pénales contre les protestataires».

Le rapport indique, à cet égard, que des prisonniers sahraouis ont observé des grèves de la faim pour protester contre la torture et les mauvais traitements.

Il est également relevé que les autorités marocaines ont «restreint l'accès au Sahara occidental occupé des journalistes, défenseurs des droits humains et militants étrangers» et que «certains se sont vu refuser l'entrée sur le territoire et d'autres ont été expulsés».

Par ailleurs, le rapport note que plus de deux ans après son arrestation, Mbarek Daoudi, un ancien soldat militant du combat pour l'autodétermination du Sahara occidental, a été condamné à une peine de cinq ans d'emprisonnement pour «possession de munitions sans permis et tentative de fabrication d'armes». Des

chefs d'accusation «apparemment motivés par des considérations politiques», relève l'organisation. Amnesty rappelle qu'après son arrestation en septembre 2013, les policiers qui l'interrogeaient l'avaient «contraint sous la torture à signer une déclaration le mettant en cause».

Le cas de Hamza Ljoumai, condamné en décembre à deux ans d'emprisonnement après avoir participé à une manifestation en faveur de l'autodétermination en 2013, a également été cité.

Amnesty rapporte que ce militant sahraoui a déclaré que des policiers l'avaient torturé pendant sa garde à vue et forcé à signer un procès-verbal d'interrogatoire qu'il n'avait pas été autorisé à lire.

D'autres victimes de «violations graves» des droits de l'homme ont été mentionnées dans le rapport, de même que les «restrictions» imposées à des organisations sahraouies des droits de l'homme, à l'image de l'Association sahraouie des victimes des violations graves des droits de l'homme commises par l'Etat marocain (ASVDH).

L'ONG a en outre relevé qu'en avril, le Conseil de sécurité des Nations unies a renouvelé pour un an le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), mais «une fois encore sans y ajouter de mécanisme de surveillance de la situation des droits humains».

Slim O.



Primaires républicaines

# Donald Trump largement vainqueur dans le Nevada

■ Le milliardaire américain Donald Trump a conforté son avance dans la course à l'investiture républicaine mardi avec une large victoire dans le Nevada face à ses rivaux Marco Rubio et Ted Cruz, sa troisième d'affilée.

Par Ali O.

Une heure après la fermeture du scrutin, les télévisions Fox News, CNN et MSNBC donnaient Donald Trump à 44% des votes des sympathisants républicains. Il avait déjà remporté les scrutins pour la primaire républicaine en Caroline du Sud et dans le New Hampshire. Seul l'Iowa lui a échappé pour l'instant.

Le résultat était encore serré pour la deuxième place. CNN, Fox News et MSNBC donnaient Marco Rubio deuxième à 24% et Ted Cruz autour de 22%.

Fox News jugeait toutefois que le scrutin était encore «trop serré» pour dire avec certitude qui de lui ou de Ted Cruz s'était arrogé la deuxième place du podium.

«Nous allons gagner le pays et bientôt c'est le pays tout entier qui va gagner», s'est félicité Trump de son siège de campagne à Las Vegas.

Vantant au passage son hôtel de la capitale des casinos, il s'est montré confiant pour le reste de la primaire et notamment pour le super mardi, scrutin qui se tient simultanément dans une douzaine d'États et qui aura lieu dans une semaine.

«Nous attendons de superbes résultats au Texas, en Georgie, et en Arkansas», ainsi qu'en Ohio «où nous battons le gouverneur» John Kasich, autre candidat républicain



arrivé bon dernier mardi. Les partisans de Trump ont salué avec des cris de joie et applaudissements ces propos en scandant «Trump ! Trump ! Trump !».

Alors que l'ex-star de télé-réalité a tenu depuis le début de la campagne une rhétorique souvent hostile aux immigrants et notamment

aux Mexicains, il s'est félicité d'avoir obtenu mardi au caucus du Nevada «46% (du vote) hispanique. J'en suis vraiment heureux».

«Nous avons gagné chez les évangélistes. Nous avons gagné avec les jeunes. Avec les vieux. Avec les diplômés de l'enseignement supérieur. Avec ceux qui sont peu diplômés. J'aime ceux qui sont

peu diplômés», a commenté le magnat de l'immobilier.

Ted Cruz a pour sa part prononcé un discours où il admet que la deuxième place n'est pas encore attribuée mais a félicité le lauréat de la soirée.

Les deux autres candidats républicains encore en lice pour la primaire du «Grand Old Party»,

Ben Carson et John Kasich, étaient largement distancés, donnés respectivement autour de 6% et 4% des votes par Fox News, CNN et MSNBC.

La victoire de l'homme d'affaires et ex-star de télé-réalité était largement attendue et les experts soulignaient que l'enjeu de la soirée était de voir qui de Cruz ou Rubio décrocherait la deuxième place du podium.

«Les républicains veulent que Cruz sorte de la course parce qu'ils veulent Rubio face à Trump», assure Dan Lee, professeur de sciences politiques à l'Université du Nevada, interrogé par l'AFP.

Selon lui, beaucoup de tenants de l'establishment du «Grand Old Party» (GOP) républicain préféreraient voir Rubio défendre leurs couleurs plutôt que Trump le franc-tireur aux déclarations polémiques.

Le Nevada est considéré comme un État-clé car susceptible de verser dans un camp ou l'autre, sachant que son gouvernement est dominé par les Républicains mais qu'il y a plus d'électeurs démocrates.

Le Parti républicain a signalé pendant le caucus de mardi que la participation avait été nettement plus importante qu'en 2012.

Le camp démocrate a déjà voté dans le Nevada samedi, et Hillary Clinton a battu son rival Bernie Sanders, redonnant du souffle à sa campagne.

A. O.



## Points chauds

Communauté

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques décennies déjà aux États-Unis la population noire, qui représente un peu moins de 13% de la population globale, vote en grande majorité pour le candidat démocrate à chaque élection présidentielle. Tant et si bien que les candidats républicains habituellement n'essaient même pas de faire des efforts particuliers pour séduire cette tranche de la population qui pourrait pourtant avec son vote avoir un poids déterminant sur le résultat du scrutin. Mais l'abstentionnisme qui ravage cet électorat fait souvent que son poids véritable sur le résultat final reste assez marginal. Toutefois, chaque candidat démocrate durant la campagne des élections primaires espère être celui qui sera choisi par les représentants de la communauté noire pour être leur champion. Un choix qui sera décisif dans la course à l'investiture. Cette année, le choix s'est porté sur Hillary Clinton, plutôt que sur son adversaire Bernie Sanders. Un choix qui ne peut être que bienvenu pour l'ancienne sénatrice de l'État de New York qui a beaucoup de mal à distancer son adversaire et n'a au jour d'aujourd'hui qu'une légère avance sur lui. Or, si les représentants de la communauté noire sont une instance officiellement reconnue, chaque individu est bien entendu libre de ses propres choix. C'est le cas du célèbre réalisateur noir Spike Lee qui a officiellement choisi Bernie Sanders. Et le moins que l'on puisse dire est que c'est un soutien de poids pour le candidat qui se revendique gauchiste. Le cinéaste lui a apporté mardi son soutien, à quatre jours des élections primaires de la Caroline du Sud où le vote noir est particulièrement important. «Réveille-toi, Caroline du Sud !», déclare le réalisateur dans un spot radio diffusé dans cet état du sud-est, en annonçant son soutien au rival d'Hillary Clinton. «Vous savez que je sais que vous savez que le système est truqué». Et Spike Lee de poursuivre : «Pendant trop longtemps, nous avons donné notre vote à des marionnettes des grandes entreprises (...) 99% des Américains ont été frappés par la grande récession de 2008 et beaucoup ne s'en sont pas encore relevés. C'est pour cela que je soutiens officiellement mon frère Bernie Sanders. Sanders ne prend pas d'argent de grandes entreprises, rien... Quand Bernie sera à la Maison-Blanche, il fera ce qui est bien», ajoute-t-il, paraphrasant le titre d'un de ses films (Do the Right Thing, 1989). En 2008, Lee avait soutenu Barack Obama. Le vote noir est particulièrement important en Caroline du Sud : il représentait plus de la moitié des votants démocrates aux primaires de 2008. «Assez parlé, il est temps d'agir», insiste le cinéaste de 58 ans, dont les films traitent généralement de la communauté noire américaine et de ses problèmes sociaux. Reste à savoir si l'influence de Spike Lee réussira à booster la campagne de Bernie Sanders qui même s'il talonne Clinton de très près reste tout de même derrière et semble, pour le moment du moins, perdre les élections primaires de quelques points seulement.

F. M.

Migrants

## L'Autriche et les Balkans se concertent à Vienne

L'Autriche et les pays des Balkans se concertaient hier à Vienne sur la façon d'enrayer durablement le flux migratoire, au risque d'alimenter les divisions au sein de l'UE et d'aggraver l'engorgement en Grèce où des milliers de candidats à l'asile sont bloqués.

La réunion ministérielle convoquée dans la capitale autrichienne rassemble depuis 08h30 GMT les ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères de l'Albanie, de l'Autriche, de la Bosnie, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Macédoine, du Monténégro, de la Serbie, de la Slovaquie et du Kosovo. La Grèce y voit une initiative «unilatérale et inamicale» visant à prendre, sans elle, «des décisions concernant directement ses frontières».

Excédée par l'impuissance des Vingt-Huit à juguler le flux de migrants et à adopter une clé de répartition permanente, Vienne n'a pas fait mystère de vouloir prendre le dossier à bras-le-corps malgré l'hostilité de la Commission.

«L'Autriche continue de souhaiter une solution européenne, mais aucune n'est en vue», a souligné Sebastian Kurz, le ministre des Affaires étrangères, à l'ouverture de la réunion. «En attendant nous devons prendre des mesures nationales», a renchéri sa collègue de l'Intérieur Johanna Mikl-Leitner. Avec cette invitation, Vienne s'est attirée les critiques véhémentes d'Athènes sur son manque de solidarité, mais aussi celles de l'UE qui craint une possible «crise humanitaire», notam-

ment en Grèce, si des milliers de migrants continuent d'y être bloqués en raison de la multiplication des restrictions au passage vers le nord de l'Europe. Dans ce contexte de cacophonie européenne, le secrétaire général d'Amnesty International a jugé hier «honteuse» l'attitude des pays de l'UE face à une crise migratoire inédite depuis la Seconde guerre mondiale.

«L'UE, qui compte plus de 500 millions d'habitants et qui constitue l'ensemble politique le plus riche de la planète, s'est singulièrement montrée incapable d'apporter une réponse cohérente, humaine et respectueuse des droits humains», insiste l'organisation dans son rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme dans le monde.

Plus de 102 000 migrants et réfugiés sont arrivés depuis janvier sur les îles grecques en provenance des côtes turques, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Ils avaient été plus de 850 000 en 2015.

Mais quelque 12 000 migrants se trouvent désormais coincés en Grèce, a estimé mardi soir le ministre grec de la Politique migratoire, Yannis Mouzalas, notamment à la frontière macédonienne où les passages s'effectuent au compte-goutte. Environ 860 personnes ont été admises au cours des dernières heures, selon la police grecque.

Depuis dimanche, Skopje a bloqué le passage aux Afghans arrivés en Europe par la Grèce et qui souhaitent poursuivre leur

odyssée vers le nord, et exigé des Syriens et Irakiens qu'ils disposent de papiers d'identité en plus du laissez-passer délivré dans les centres d'enregistrement grecs.

Ces restrictions en cascade «vont créer davantage de chaos et de confusion», sans tarir les flux, s'est inquiété mardi le Haut-commissaire aux Réfugiés de l'ONU, Filippo Grandi, en visite sur l'île de Lesbos. Il devait rencontrer hier le Premier ministre grec Alexis Tsipras. La semaine dernière, les polices d'Autriche, de Serbie, de Croatie et de Slovaquie avaient en effet décidé de durcir les contrôles aux points de passage frontaliers.

L'Autriche avait lancé le mouvement en annonçant l'instauration de quotas quotidiens : 80 demandeurs d'asile admis sur son territoire depuis vendredi et 3 200 personnes en transit vers l'Allemagne.

La coalition gauche-droite au pouvoir à Vienne justifie sa décision par l'impuissance de l'Union européenne à endiguer durablement le flux et à s'entendre sur un mécanisme permanent de répartition, proposé par l'Allemagne.

Le pays de 8,5 millions d'habitants fait valoir qu'il a accueilli 90 000 demandeurs d'asile en 2015, soit plus de 1% de sa population, l'un des taux les plus élevés des membres de l'UE.

L'Autriche a décidé qu'elle ne pourrait pas en recueillir plus de 37 500 en 2016 et Vienne pousse son voisin allemand, avec qui elle avait agi jusqu'ici en tandem sur l'accueil des réfugiés, à instaurer à son tour une politique de quotas.





La pièce «Le rosier carnivore» de Hamma Meliani présentée à Ivry

# Talents pluriels pour un théâtre d'impact

■ C'est à un spectacle traversé de bout en bout par l'émotion injectée par des jeunes comédiens très talentueux que nous a convié l'homme de théâtre Hamma Meliani, à la Maison de quartier Monmousseau (Ivry, banlieue de Paris) où a été présentée la générale de sa pièce «Le rosier carnivore» dont il est auteur et metteur en scène.

Ph. DR



Par Nadjib Stambouli

Si les qualificatifs «ébloui» et «émervillé» pourraient sembler exagérés pour décrire notre vrai sentiment à la sortie de ce moment de partage artistique, c'est que nous étions auparavant à mille lieues de penser qu'une simple salle polyvalente de banlieue, donc non équipée pour des conditions de représentations «classiques», puisse accueillir un spectacle aussi complet et aussi parfaitement maîtrisé. L'agréable surprise, pour tempérer le mot d'éblouissement, est encore plus grande quand on sait que cette œuvre, qui ne déparerait dans aucun programme de grand théâtre ni dans un palmarès consacrant texte, mise en scène et jeu des comédiens, est le produit d'un travail de formation «autour de l'acteur et de son implication dans l'acte poétique». Autrement dit, les acteurs sont amateurs (du moins pour l'instant bien sûr). Pourtant, à une ou



deux exceptions près, tout dans leur jeu ne démerite nullement d'être frappé du sceau du professionnalisme. En effet, tirades, répliques, variations de tons, expression corporelle, occupation scénique et autres éléments de l'interprétation sont rendus avec une maîtrise qui infligerait un cinglant démenti à quiconque ne verrait pas en ces jeunes, des

artistes complets qui ont leur place dans la plus huppée des troupes professionnelles. Leur talent intrinsèque et les efforts déployés sur scène mais surtout dans les répétitions, ne sauraient évidemment faire perdre de vue que derrière cet aboutissement, il y a le travail de direction de comédiens, celui de Hamma Meliani.

«Le rosier carnivore» (la rose étant le symbole du PS) est une œuvre majeure, qui déroule sur un texte à la poésie percutante et de très haute qualité, des scènes de la vie des jeunes de la banlieue, avec une savante mixture entre distanciation d'une part, et de l'autre, imprégnation intégrale des personnages par les acteurs qui les campent. Le spectacle décline la réalité sans complaisance et sans succomber à la double tentation de la critique destructrice et des jérémiades. La succession de tableaux, dans un décor dépouillé, décortique le vécu des jeunes dans les banlieues, confrontés aux difficultés, pour ne pas dire les blocages érigés face à leur pulsion naturelle vers le vivre ensemble dans la société française. D'une scène à l'autre, sur un rythme très soutenu et qui le sera davantage sachant qu'on a vu et apprécié un spectacle non encore rodé, le public est happé par un feu croisé de drames, de tragédies, de déchirements vécus, comme restitués dans un reportage très fidèle mais ennobli par la fiction théâtrale de Meliani, par ces jeunes écorchés. Sans jamais verser dans le mélodrame ou dans l'autre tentation, celle de vouloir à tout prix faire pleurer dans les chaumières, «Le rosier carnivore» reste un chant d'espoir, déclamé dans un style direct par le coryphée, qui interpelle par intermittence les jeunes à se prendre en charge. Par moments, les comédiens placent tant de vérité dans leur jeu qu'on se surprend à croire qu'ils jouent leur propre rôle dans la vraie vie, alors que cette approche est bien sûr erronée, aucun des acteurs et actrices n'étant ni personnage criminel ni marginal. En cela, par ce théâtre d'impact, Hamma Meliani redonne toutes ses lettres de noblesse à la formule dévoyée de sa vocation, voire usurpée par un usage frau-

duleux, celle d'artiste engagé. Merci à toute la troupe de nous avoir gratifié de ces moments d'intense émotion, bravo à toutes les comédiennes et comédiens et au chef d'orchestre de tout ce merveilleux travail artistique, nous souhaitons «Bon vent» pour obtenir l'espace mérité pour l'Ecole d'art dramatique de la Cie du Théâtre Hamma Meliani. Et ce sera un Théâtre «vent en poupe»...

N. S.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria**

**Jusqu'au 27 février :**

Exposition collective d'arts plastiques «Diaf Baya», avec les artistes Jaoudet Gassouma, Amel Benghezala, Smaïl Ouchen et Hammouche Noureddine.

**Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie**

**Jusqu'au 26 mars :**

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

**Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)**

**Vendredi 26 février à 16h :**

Concert de Hamidou. **Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Télémy, Alger)**

**Jusqu'à la fin du mois de février :**

Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.

**Aïda Gallery (villa 132, Hai El-Bina, Dely Ibrahim, Alger)**

**Jusqu'au 28 février :**

Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit. Vernissage le 13 février à 15h, avec un récital de poésie de Samia Boumerdassi.

**Galerie des ateliers Bouffée d'art**

**Jusqu'au 3 mars :**

Exposition-vente collective par les artistes Hssicene Saâdi, Youcef Hafid, Mohamed Laraba, Djanet Dahel, Mimi El-Mokhfi et Sofiane Dey

**Cinémathèque d'Alger**

**Jusqu'au 26 février :**

Cinquièmes Journées du film jordanien. Ouverture mercredi à 19h avec le long-métrage 3000 nuits de Maï Masri. Le public pourra assister aussi à la projection de Theeb de Najji Abu Nawar et The Council de Yahya Abdallah

**ESPACE ESPAGNE**

**Jusqu'au 3 mars :**

Exposition collective «Art Propos» avec les artistes Abdeljalil Machou, Mejda Benchaâbane, Djamel Talbi, Mohamed Boucetta, Athmane Allalou, Ali Grib et Selma Dahman.

**Aïda Gallery AÏDA GALLERY (DELY IBRAHIM)**

**Jusqu'au 28 février :**

Exposition collective par les artistes Zineb Boukhalfa-Messani, Samia Boumerdassi et Meriem Kezouit.

## Festival international du conte à Oran

### Participation inédite de la Palestine

La Palestine participera pour la 1<sup>re</sup> fois au Festival international du conte à Oran dont la 10<sup>e</sup> édition est prévue du 14 au 24 mars prochain, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Cette édition permettra au public oranais de découvrir le conte palestinien aux côtés des contes populaires narrés par 25 conteurs du Liban, Maroc, Tunisie, France, Espagne, Congo et Algérie, selon la présidente de l'Association de promotion de la lecture chez l'enfant «Le Petit lecteur».

Comme à l'accoutumée, les conteurs algériens, à l'instar de Djamilia Hamitou d'Oran, de Mahi Seddik de Sidi Bel-Abbès, de Fayçal Benattar de Constantine et de Fares Idir de Béjaïa, présenteront un cocktail de contes puisés du patrimoine algérien oral très enraciné dans la société algérienne, a expliqué la conteuse Djamilia Hamitou.

Organisé sous le thème «Migration et échange de cultures», cette manifestation verra l'organisation de plusieurs présentations au jardin public Abdelhamid-Ibn Badis,

au théâtre régional Abdelkader-Alloula, au conservatoire municipal Ahmed-Wahby, ainsi que dans les établissements éducatifs et placettes publiques. Une nuit du conte est également prévue à l'Institut culturel français d'Oran, a-t-on ajouté.

Les organisateurs ont aussi prévu une sortie à bord du tramway d'Oran qui permettra aux utilisateurs de ce moyen de transport de prendre du plaisir à écouter des contes populaires locaux, arabes et universels narrés par les participants à ce festival. **L.B.**

## Foire internationale d'art contemporain de Madrid

### Adlane Samet et Yasser Ameer représentent l'Algérie

Les peintres algériens Adlane Samet et Yasser Ameer participent à la 11<sup>e</sup> Foire internationale d'art contemporain de Madrid qui s'ouvre mercredi dans la capitale espagnole, annonce-t-on sur le site Internet de la manifestation. Les œuvres de ces jeunes

artistes contemporains seront exposées aux côtés de deux autres peintres, de Géorgie et d'Espagne, parrainés par la galerie française «Norty-Paris Mécénat». Né en 1989 à Alger, Adlane Samet est diplômé de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger. Il compte à

son actif plusieurs expositions collectives en Algérie et en Europe. Ses tableaux qui mêlent l'expressionnisme brut et enfantin à un univers mythique sont, par ailleurs, actuellement exposés à l'espace d'art contemporain d'El Achour (Alger). **F.H.**



## Coup-franc direct

### Benzia ou l'exemple des binationaux

Par Mahfoud M.

L'information a été confirmée hier par le site de la FAF. Le joueur de l'Olympique lyonnais, Benzia, a fait son choix définitif et a opté pour les Verts dont il portera le maillot lors de la prochaine double confrontation face à l'Ethiopie pour le compte des éliminatoires du Mondial. Faut-il se réjouir après cette annonce même si ce joueur n'est pas vraiment une lumière ? En fait, le cas Benzia prouve encore une fois que certains binationaux font exprès de faire durer le suspense pour montrer qu'ils sont désirables, alors que la réalité est qu'ils attendent plutôt une convocation de l'équipe de France et au cas où cela n'est pas possible, le choix est vite fait et ils préfèrent opter pour la sélection de leur pays d'origine. Mais pourquoi continuer à courir derrière certains joueurs alors que la sélection n'a pas besoin vraiment de leurs services comme c'est le cas de Benzia ? Il faut savoir que le poste de ce dernier qui joue comme attaquant est déjà bien fourni avec des joueurs comme Slimani, Soudani et autres Belfodil qui ont plus d'expérience et n'auront pas besoin de temps d'adaptation comme c'est le cas de ce dernier. En tout cas, la FAF devrait avoir une politique claire et ne pas faire venir des joueurs juste pour prouver qu'ils peuvent ramener des noms qui ne pourront pas, ensuite, donner ce plus qu'on attend d'eux.

M. M.

## Ligue 1 Mobilis La LFP dévoile le calendrier du mois de mars

LA LIGUE de football professionnel (LFP) a dévoilé mardi le calendrier des rencontres des 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> journées du championnat de Ligue 1 Mobilis prévues en mois de mars prochain. La 22<sup>e</sup> journée débutera le samedi 5 mars prochain avec le déroulement de trois matches dont l'affiche entre le CR Belouizdad et le MO Béjaïa (16h00). Le match entre l'USM Blida et l'ES Sétif a été décalé au mardi 8 mars en raison de l'engagement des Sétifiens au 1<sup>er</sup> tour de la Ligue des champions d'Afrique. Quatre rencontres de cette journée se joueront le samedi 12 mars : DRB Tadjenanet-MC Alger, RC

Relizane-NA Hussein Dey, USM Alger-RC Arbaâ, et JS Saoura-JS Kabylie. La 23<sup>e</sup> journée de la compétition, débutera quant à elle le vendredi 18 mars avec le derby algérois entre l'USM Alger et le CR Belouizdad au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00). Cette journée se poursuivra le samedi 19 mars avec le déroulement de quatre rencontres, alors que la suite se jouera le samedi 26 mars. La LFP a tenu compte dans cette programmation au calendrier des clubs engagés aux compétitions continentales et en Coupe d'Algérie, dont les quarts de finale se joueront les 4 et 5 mars.

### USM Alger

## Encore deux semaines d'absence pour Benkhemassa

LE MÉDECIN de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), D' Kamel Brahim, a affirmé mardi que le milieu international olympique Mohamed Benkhemassa en aura encore pour deux semaines avant de retrouver la compétition au moment où il s'est dit «sceptique» sur le cas du gardien de but Mohamed Lamine Zemmamouche en convalescence. «Benkhemassa devra encore patienter pour deux semaines avant de rejouer. Il a été victime d'une entorse à la cheville et au coude, mais rien de gravité. En ce qui concerne Zemmamouche, il est en train de suivre sa deuxième phase de réduction, et son retour avant la fin de la saison n'est pas d'actualité», a affirmé le premier responsable du staff médical du club algérois. Mohamed Benkhemassa s'est blessé mercredi dernier avec la sélection nationale des moins de 23 ans (U23) lors du match amical face à la Palestine (0-1) disputé au stade du 5-Juillet d'Alger. De son côté le portier Mohamed Lamine Zemmamouche a subi en janvier 2016 une intervention à Doha. Il a été opéré suite à une blessure au coude qu'il traînait depuis novembre dernier. «Le retour de Zemmamouche sur les terrains dépendra de la réaction de l'athlète par rapport à sa blessure», a-t-il conclu. Par ailleurs, l'attaquant international olympique Oussama Darfalou, absent des terrains depuis septembre 2015 pour cause de pubalgie, a été retenu dans le groupe pour affronter mardi en déplacement le MO Béjaïa (16h00) en match avancé de la 21<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football.

### Paradou AC

## Zetchi veut terminer la saison au 20-Août

LE PRÉSIDENT du Paradou AC (Ligue 2 algérienne de football), Kheireddine Zetchi, a exprimé mardi son souhait d'être domicilié pour le reste de la saison au stade du 20-Août 1955 d'Alger au moment où la Ligue de football professionnel (LFP) a programmé ses deux prochains matches au stade de Dar El Beïda. «Nous voulons terminer la saison au stade du 20-Août 1955 compte tenu de plusieurs paramètres. La LFP a programmé nos deux matches au stade de Dar El Beïda, pour moi il s'agit d'une programmation provisoire du moment que nous comptons saisir cette instance pour nous faire changer de terrain», a affirmé à l'APS le premier responsable du PAC. Dans le calendrier du mois de mars dévoilé mardi par la LFP, l'instance dirigeante de la compétition a programmé les rencontres Paradou AC-US Chaouia et Paradou AC-Amel Boussaâda dans le cadre respectivement des 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> journées au stade de Dar El Beïda. Le Paradou AC avait débuté la saison 2015-2016 au stade Omar-Hamadi en disputant deux matches devant l'USM Bel-Abbès (0-0) et la JSM Béjaïa (1-1) avant de déménager à l'enceinte de Dar El Beïda. Au terme de la 20<sup>e</sup> journée, le PAC pointe à la 4<sup>e</sup> place au classement avec 30 points, à six points de la troisième place occupée par l'USMBA, synonyme d'accession. Le club reste en lice en Coupe d'Algérie où il s'est qualifié samedi pour les quarts de finale en battant RA Aïn Defla (1-0). Les joueurs de l'entraîneur Si Tahar Chérif El Ouazzani rencontreront au prochain tour le NA Hussein Dey.

# Ligue I Mobilis (21<sup>e</sup> journée)/Matches avancés Le derby algérois sans goût, l'ESS pour confirmer

■ La 21<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, entamée mardi par le succès du leader l'USM Alger en déplacement contre le MO Béjaïa (1-0), se poursuivra avec au menu le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Harrach à huis clos.

Par Mahfoud M.

L'USM Alger, qui a renoué avec le succès en allant s'imposer contre le MO Béjaïa (1-0) grâce à un penalty de Meftah, a consolidé sa place de leader avec 13 longueurs d'avance sur son poursuivant direct le CR Belouizdad. Ainsi, le stade du 5-Juillet sera le théâtre d'un derby qui n'aura pas la même saveur qu'il y a quelques temps, d'abord pour son déroulement à huis clos et ensuite avec la situation que traverse les deux formations. Le MC Alger qui reste sur une qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie, recevra les Harrachis avec l'espoir de l'emporter. Les coéquipiers de Sid Ahmed Aouadj auront à cœur de confirmer leur regain de forme enclenché depuis l'arrivée à la barre technique du jeune technicien Lotfi Amrouche en remplacement de Meziane Ighil, et aligner trois autres points dans cette



Les Mouloudéens pour confirmer

confrontation très importante pour eux. Toutefois, les banlieusards ne l'entendront pas de cette oreille, eux qui savent qu'ils n'ont pas droit à l'erreur maintenant et se doivent de se ressaisir pour se réconcilier avec leurs fans déçus après la dernière élimination en Coupe face à l'US Tébessa.

La JS Saoura, auteur de trois victoires de rang, souhaite confirmer sa belle forme sur le terrain de l'ES Sétif dans un duel qui

promet. Les Sétifiens, qui peinent cette saison, n'auront d'autre alternative que la victoire pour éviter toute mauvaise surprise, d'autant que trois points seulement les séparent du premier relégable. Les poulains de Geiger savent ce qui les attend lors de cette empoignade et se donneront à fond pour réussir une remontée au classement même s'ils savent que cela ne sera pas facile pour eux.

M. M.

## 21<sup>e</sup> Journée Ligue II Mobilis (21<sup>e</sup> journée) L'OM pour creuser l'écart

Le leader de la Ligue II Mobilis, l'O Médéa, tentera de creuser l'écart à l'occasion de cette 21<sup>e</sup> journée en recevant la formation de l'AS Khroub qui passe par une étape difficile. Les poulains de Slimani savent, désormais, qu'ils sont sur la dernière ligne droite et qu'ils n'ont, de ce fait, pas le droit à l'erreur s'ils souhaitent terminer la saison en tête. Les Olympiens ne risquent pas de rater le coche tant qu'ils sont déterminés à garder le cap et donc à ajouter un autre succès qui leur permettra de garder cette première place. Ils devront, quand même, faire très

attention à cette équipe d'El Khroub qui ne se déplacera pas en victime et qui tentera de créer la surprise et repartir au moins avec le point du nul. De son côté, l'USM Bel-Abbès qui compte garder le contact avec le leader aura la tâche difficile en se rendant à Boussaâda même si le fait de jouer le match à huis clos lui laisse l'espoir de revenir avec un résultat probant. Les gars de la Mekerra sont, en tout cas, décidés à revenir avec le meilleur résultat possible. Le CA Batna qui se rapproche, de plus en plus, de son objectif qui est d'accéder en Ligue I aura la mission

plutôt délicate en se rendant à El Eulma, où le Mouloudia local sera sur le qui-vive et fera tout pour l'emporter et tenter de revenir dans la course pour la remontée en Ligue I même si ce ne sera pas facile.

M.M.

### LE PROGRAMME :

Vendredi 26 février 2016 à 15h :  
OMA-ASO  
OM-ASK  
MCS-CABBA  
CRBAF-USC (huis clos)  
PAC-JSMS  
ABS-USMBA (huis clos)  
MCEE-CAB  
USMMH-JSMB

### FAF

## Benzia opte pour les Verts

L'ATTAQUANT Yacine Benzia (Lille OSC/France) a choisi de porter les couleurs de la sélection algérienne après sa rencontre avec le président de la fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, indique hier la première instance footballistique nationale sur son site internet officiel. La FAF entamera bientôt les procédures administratives d'usage auprès de la Fédération internationale (Fifa) pour qualifier le joueur avec les Verts, ajoute la même source. Benzia (21 ans) a déjà porté les couleurs des sélections jeunes de France, dont la celle des moins de 23 ans et est ainsi contraint de formuler un dossier à la Fifa pour le changement de sa nationalité sportive. Le prési-

dent de la FAF avait annoncé en janvier dernier que le joueur formé à L'O Lyon rejoindra bientôt la sélection algérienne, avant que l'intéressé ne réagisse en affirmant qu'il n'avait pas encore tranché sur la sélection première pour laquelle il jouera entre l'Algérie et la France. Mais Benzia, auteur de cinq buts en Ligue 1 cette saison, a déclaré la semaine passée qu'il avait finalement fait son choix et qu'il comptait le rendre public au cours de cette semaine. Il devrait ainsi honorer sa première convocation en mars prochain à l'occasion de la double confrontation contre l'Ethiopie dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017).



# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

### Lutte antiterroriste

## Trois casemates détruites à Tébessa

TROIS CASEMATES servant de refuges pour des terroristes ont été découvertes et détruites mardi par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tébessa, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tébessa, a découvert et détruit, le 23 février 2016, trois casemates aménagées qui servaient de refuges pour des terroristes», précise le MDN. Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de

la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam, «a appréhendé huit immigrants clandestins de nationalité nigérienne et saisi un véhicule tout-terrain», signale la même source. En 4<sup>e</sup> Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec ceux de la sûreté nationale «ont arrêté, à Ghardaïa et Ouargla, huit immigrants clandestins de nationalité marocaine», ajoute-t-on. De même et à Tlemcen, 2<sup>e</sup> Région militaire, «cinq autres de la même nationalité ont été arrêtés», rapporte-t-on également.

R. N./APS

### Boumerdès

## Trafic bloqué suite au renversement d'un camion chargé de sable

LE TRAFIC routier était bloqué hier à Boumerdès suite au renversement, tôt le matin, d'un camion chargé de sable sur l'axe de la RN5 traversant la wilaya, au lieu-dit Ellouz, causant un bouchon sur plus de 10 km, a-t-on appris des services de la Protection civile.

«Un interminable bouchon s'est constituée, à partir de 7h30, au niveau de cet axe vital de la circulation reliant les wilayas de Boumerdès, Bouira, Tizi-Ouzou avec la capitale, sur le couloir menant vers Alger, suite au renversement du camion», a-t-on expliqué de même source,

signalant que le trafic était toujours à l'arrêt en début d'après-midi et que des efforts sont déployés pour dégager la chaussée.

Des travaux sont en cours en vue de l'évacuation du camion de gros tonnage du milieu de la route, où il a provoqué un carambolage entre trois véhicules légers, en plus de la levée du sable obstruant la route.

Selon la même source, les causes de cet accident demeurent encore inconnues, alors que le conducteur du camion est blessé légèrement.

Faty R.

### Passeport d'urgence

## Les conditions de délivrance fixées par un décret publié au JO

LES CONDITIONS d'établissement et de délivrance du passeport d'urgence ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel du mois de février en cours.

Le décret exécutif indique que le passeport d'urgence est délivré à «titre exceptionnel» au profit des citoyens résidant à l'étranger et immatriculés auprès d'un poste diplomatique ou consulaire, ne possédant pas de passeport biométrique électronique, et qui, pour des raisons familiales, professionnelles, administratives ou de santé, sont contraints de se déplacer «en urgence» hors du pays de leur résidence.

Il s'agit de citoyens se trouvant en séjour temporaire dans un pays autre que celui de leur résidence, dont le passeport a été égaré, détérioré ou volé, de citoyens non immatriculés et dont le dossier de régularisation de leur situation administrative, au plan du séjour, a été accepté par les autorités du pays d'accueil et nécessitant un passeport en cours de validité.

Le texte cite également les citoyens se trouvant en séjour

temporaire à l'étranger, dont le passeport a été égaré, détérioré ou volé et se trouvant contraints de rallier un ou plusieurs pays étrangers avant leur retour en Algérie, ainsi que les Algériens résidant à l'étranger et immatriculés auprès d'un poste diplomatique ou consulaire, se trouvant en séjour temporaire en Algérie, dont le passeport a été égaré, détérioré ou volé, ou dont la durée de validité a expiré.

Les citoyens algériens ne possédant pas de passeport, contraints pour des raisons familiales, professionnelles, administratives ou de santé de se déplacer en urgence en dehors du territoire national, peuvent bénéficier de ce document conformément aux dispositions de l'article 2 de ce décret exécutif.

La durée de validité du passeport d'urgence est fixée au maximum à une année, à compter de la date de son établissement, et ne peut être prorogée. Il doit être restitué à l'autorité compétente lors de la délivrance à son titulaire d'un passeport biométrique électronique.

R. T.

## CÉLÉBRATION DU 45<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES



Loumis

Djalou@hotmail.com

### 27<sup>e</sup> anniversaire de la disparition tragique de Mouloud Mammeri

## Hommage à «l'explorateur de l'Ahellil du Gourara»

■ Dans le cadre de la commémoration du 27<sup>e</sup> anniversaire de la disparition tragique dans un accident de la route de l'écrivain Mouloud Mammeri, la direction de la culture de la wilaya, la Maison de la culture Mouloud-Mammeri et la cinémathèque de Tizi-Ouzou ont concocté un riche programme d'activités du 26 au 28 février courant.

Par Hamid Messir

Les organisateurs précisent dans le communiqué rendu public en la circonstance que cette année «la primauté sera donnée au rapport qu'avait l'anthropologue avec le sud du pays, et plus particulièrement le Gourara, en abordant le thème Mouloud Mammeri, l'explorateur de l'Ahellil du Gourara».

Ainsi, l'objectif de cette manifestation est de mettre «en exergue ce legs ancestral, classé au patrimoine mondial par l'Unesco, pour lequel Mouloud Mammeri avait un grand intérêt en raison de sa valeur patrimoniale et de son apport incontournable à la culture algérienne».

Des journées d'étude sont prévues durant cette commémoration au niveau de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri pour aborder plusieurs thèmes : «Témoignage sur Mouloud Mammeri et ses travaux de recherche autour de l'Ahellil du Gourara» par Moulay Sedik Slimane, «L'Ahellil du Gourara» par Rachid Bellil, «Mouloud Mammeri et la valorisation d'actifs spécifiques dans les territoires algériens : l'Ahellil du Gourara» par Malika Ahmed Zaid, «L'Ahellil du Gourara, présentation de quelques aspects socio-anthropologiques» par Khirani Noureddine, «Mouloud Mammeri et la sauvegarde du

patrimoine culturel immatériel amazigh» par Hamid Bilek, «Ba Salem, chantre de l'Ahellil du Gourara, dans "La Traversée" de Mouloud Mammeri» par Boukhelou Fatima, «Mouloud Mammeri ou la littérature contre l'oubli» par Sebkhia Nadia, «Mouloud Mammeri ou le verbe en action» par Sarah Slimani, «Le désert comme espace de redécouvertes» par Belkhis Boualem et «Cultures acquises/Culture transmise» par Naamane Aziz.

Toujours dans le sillage de la commémoration de la disparition de l'auteur de «La colline oubliée», les organisateurs de cet hommage ont prévu de tenir à l'occasion la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 10<sup>e</sup> édition de la dictée en tamazight «Prix Mouloud Mammeri» qu'organise l'association des enseignants de tama-

zight en collaboration avec la direction locale de l'éducation.

Outre ces activités, les organisateurs ont prévu également une cérémonie de recueillement sur la tombe de Mouloud Mammeri, au village Thaourirt Mimoun à Ath Yenni. Alors que le hall de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri abritera des expositions sur sa vie et son œuvre, ainsi qu'une vente-dédicace et la réalisation d'une fresque autour de l'Ahellil du Gourara par les étudiants de l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga.

L'annexe de la Maison de la culture d'Azazga abritera aussi, à l'occasion, une exposition sur la vie et l'œuvre de Mouloud Mammeri, des livres, des ventes dédicaces, des conférences et la projection d'un film documentaire sur Mouloud Mammeri.

H. M.

### Béjaïa

## Un dealer de 59 ans arrêté

«LES ÉLÉMENTS de la brigade de lutte contre les stupéfiants ont arrêté au début de la semaine en cours un dealer répondant aux initiales B.Z. âgé de 59 ans au niveau de la cité Chabati», a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Il a été arrêté près de chez lui bâtiment N° 24/04 au niveau de la cité citée ci-dessus, en flagrant délit de possession

de 195,3 kg de kif traité et une somme d'argent évaluée à 75 000 DA. «Il est connu des services de sécurité pour ces antécédents judiciaires», souligne la même source. Il a été présenté devant le procureur près le tribunal de Béjaïa pour possession et dissimulation de drogue ainsi que sa commercialisation, entre autres. Il a été placé en détention provisoire.

H. C.